# Certificat médical

---
Par Forjur7

Bonjour
Pour une demande de mainleVé de tutelle, la présentation d'un
certificat médical est' elle obligatoire ?
Merci.

---
Par kang74

Bonjou

Il est grandement recommandé de prouver que la personne n'a plus besoin de mesure de protection par un certificat, oui .